

L'Esplanade et sa collaboration avec le milieu de la recherche et de l'innovation

Plusieurs paramètres distinguent l'Esplanade dans l'écosystème d'accompagnement entrepreneurial et startups. L'un d'entre eux : les liens solides que nous tissons depuis plusieurs années avec le milieu de la recherche et de l'innovation.

L'innovation sociale et environnementale étant au centre de nos préoccupations, il nous paraissait indispensable de nous associer aux expertises en recherche et en innovations québécoises, qui apportent une grande contribution à son avancée. De cette manière, nous visons à favoriser la collaboration entre les entrepreneur.e.s que nous accompagnons et les chercheurs et chercheuses de leur secteur.

Pourquoi vouloir relier l'entrepreneuriat et la recherche ? Tout simplement parce que ce sont deux champs d'action parfaitement complémentaires : lorsqu'ils collaborent, **leur impact mutuel est décuplé**.

Quels sont les principaux bénéfices de la collaboration entre l'entrepreneuriat et la recherche ?

Pour les entrepreneur.e.s :

- Un accès à des **expert.e.s de leur secteur**, qui connaissent ses spécificités et ses possibilités ;
- Un accès à des **données récentes et précises** sur leur champ d'action ;
- Une plus grande efficacité dans le **développement de leur innovation**.

Pour les centres de recherche :

- Un accès à des **données supplémentaires récentes**, grâce aux utilisateurs ou bénéficiaires de l'organisation avec laquelle ils collaborent ;
- La valorisation de leurs résultats de recherche sous des formes concrètes qui démontrent la pertinence de leurs travaux et qui pourra servir de **levier pour le financement de futurs projets** ;
- La **possibilité de travailler sur des projets innovants**, qui contribuent à l'avancement social et environnemental de nos sociétés.

Quelles sont les différentes options de collaboration avec la recherche qu'offre l'Esplanade à ses entrepreneur.e.s ?

À l'heure actuelle, l'Esplanade propose quatre options pour aider les entrepreneur.e.s qui le souhaitent à développer un projet de recherche :

- Les bourses des Fonds de recherche du Québec (FRQ) ;
- La diffusion en continu de projets des entrepreneur.e.s aux centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT) pour faciliter les collaborations ;
- Le maillage sur demande avec l'écosystème de recherche et d'innovation québécois ;
- Un contact privilégié avec Mitacs pour des dépôts dans leurs programmes qui aideront à financer les projets R&D des entrepreneur.e.s.

Ces options sont disponibles uniquement pour **les organisations accompagnées ou ayant été accompagnées par l'Esplanade dans ses programmes** (Ébullition, Collision, Accélération et Transformation).

Nous sommes toujours heureux et heureuses de discuter avec les entrepreneur.e.s pour les aider à définir leurs besoins et, le cas échéant, pour les guider vers l'option qui leur convient le mieux.

Les bourses des Fonds de recherche du Québec (FRQ)

C'est pour qui ?

Ces bourses sont offertes à des organisations qui souhaitent l'appui de chercheurs et chercheuses scientifiques dont les travaux portent sur la problématique sociale ou environnementale qui est au cœur de leur mission de leur entreprise.

C'est quoi ?

Les FRQ sont des organismes à but non lucratif qui visent à promouvoir et à développer la recherche au Québec. Il en existe trois :

- Le Fonds de recherche du Québec - Santé ;
- Le Fonds de recherche du Québec - Nature et Technologies ;
- Le Fonds de recherche du Québec - Société et culture.

Depuis 2020, les FRQ et l'Esplanade remettent conjointement des bourses de 10 000 \$ à certain.e.s entrepreneur.e.s de l'Esplanade, au terme du processus de sélection suivant :

- Un appel est lancé parmi les organisations accompagnées ou ayant déjà été accompagnées par l'Esplanade (**partenariat ouvert à toutes les entreprises à mission d'impact à partir de fin 2022**).
- Les organisations intéressées à collaborer avec le milieu de la recherche présentent un pitch au jury de sélection des FRQ et de l'Esplanade et expliquent les retombées qu'elles souhaitent obtenir grâce à cette collaboration.
- Les organisations dont le projet est retenu choisissent le centre de recherche avec lequel elles veulent travailler. Au besoin, l'Esplanade et les FRQ peuvent les guider à travers ce choix.

La diffusion en continu de projets des entrepreneur.e.s aux centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT) pour faciliter les collaborations

C'est pour qui ?

Ces collaborations sont possibles pour toutes les organisations qui souhaitent bénéficier des connaissances et de l'expertise du milieu de la recherche.

C'est quoi ?

Un centre collégial de transfert de technologie (CCTT) est un centre de recherche géré par un cégep ou un collège privé. Au Québec, il en existe une soixantaine. Ils ont pour mission d'accompagner les organisations et entreprises qui souhaitent développer leurs projets d'innovation technologique et sociale¹.

L'Esplanade est en collaboration avec une grande partie des CCTT du Québec, notamment ceux dont l'activité est en lien avec les secteurs de nos pôles d'innovation sociale (environnement et changements climatiques, systèmes alimentaires ainsi que santé communautaire).

Lorsque nous lançons une cohorte Collision ou Accélération, ou que nous débutons l'accompagnement de projets dans les programmes Ébullition et Transformation, nous faisons parvenir aux CCTT concernés par la thématique un descriptif des organisations et de la problématique qu'elles souhaitent résoudre. S'ils pensent pouvoir appuyer leurs projets, les CCTT nous en informent, et nous pouvons alors les mettre en contact avec les entrepreneur.e.s concerné.e.s, afin de les appuyer avec leurs expertises très concrètes pour faire avancer leurs innovations.

Cette entente que nous avons avec les CCTT permet donc aux entrepreneur.e.s de collaborer avec des chercheurs et chercheuses et d'obtenir de nouvelles connaissances en lien avec leur secteur d'innovation.

Le maillage sur demande avec les chercheurs et l'appui pour trouver les ressources financières permettant de concrétiser les projets

C'est pour qui ?

Le maillage sur demande est accessible à toutes les organisations qui souhaitent être aiguillées dans l'obtention de financement pour un projet de recherche et/ou dans les mises en relations avec les chercheurs et chercheuses qui pourraient les aider dans l'élaboration de celui-ci.

C'est quoi ?

Au Canada, au Québec et au sein des municipalités québécoises, il existe de nombreux programmes d'aide et de financement pour les entrepreneur.e.s, en particulier ceux et celles qui s'attaquent à des problèmes sociaux ou environnementaux. Cependant, il peut être difficile de s'y retrouver ou de savoir comment s'y prendre pour y avoir accès.

¹ « Centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT) », *Ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur*.

[<http://www.education.gouv.qc.ca/colleges/enseignants-et-personnel-de-college/recherche-cctt/>].

L'Esplanade possède une bonne connaissance de ces programmes, de leur apport et de leurs exigences. **Lorsqu'un.e entrepreneur.e souhaite obtenir des subventions pour un projet de recherche, nous pouvons l'aider à trouver le bon programme, à réaliser un montage financier et à présenter sa demande.**

Nous sommes également en mesure de diriger les entrepreneur.e.s vers des chercheurs et chercheuses de leur domaine pour leur permettre d'accomplir leur projet de recherche, s'ils et elles n'ont pas encore développé cette partie de leur réseau.

Un contact privilégié avec Mitacs pour des dépôts dans leurs programmes qui aideront à afin de financer les projets R&D des entrepreneur.e.s

C'est pour qui ?

Les programmes de Mitacs peuvent intéresser toutes les organisations qui souhaitent bénéficier de ressources scientifiques ou de budget supplémentaire pour poursuivre le développement de leur innovation.

C'est quoi ?

Mitacs est un organisme national à but non lucratif qui appuie l'innovation industrielle et sociale au Canada en favorisant les projets de recherche collaborative. Il offre différents services et programmes destinés à lutter contre les principaux freins à la recherche et au développement :

- Les problèmes de ressources humaines (manque d'expertise, manque de temps, etc.) ;
- Le manque de budget.

L'aide financière qu'ils peuvent apporter s'étend sur différents programmes, dont certains sont réservés aux organisations soutenues par des accélérateurs comme l'Esplanade.

Si une organisation souhaite, par exemple, recruter un.e stagiaire à moindre coût, solliciter l'aide d'un.e étudiant.e en sciences, obtenir un financement pour poursuivre le développement de sa solution technologique, **nous pouvons la mettre en contact avec notre contact chez Mitacs. Ce dernier pourra diriger l'organisation vers le programme qui lui convient en fonction de ses besoins.**

Un exemple de réussite

Miel Montréal – bourse des FRQ

La coopérative Miel Montréal a participé à plusieurs programmes d'accompagnement de l'Esplanade. En 2020, elle a effectué un projet de recherche avec le laboratoire de Michel Labrecque, de l'Institut de recherche en biologie végétale, grâce à une bourse des FRQ.

L'objectif était de tester la possibilité de participer à la décontamination de terrains de l'Est de Montréal avec des plantes mellifères qui ont la capacité de nourrir abondamment les pollinisateurs, tout cela dans le but de contribuer à préserver la biodiversité.

Cet objectif est en bonne voie d'être atteint, ce qui permet à Miel Montréal de valider un plan de son projet entrepreneurial. De leur côté, les chercheurs et chercheuses de l'Institut de recherche en biologie peuvent contribuer à l'avancement de l'innovation et recueillir des données qui pourront les aider dans l'avancement de la science.